



FONCTION D'ASSISTANT D'ENQUÊTE

UNE POINTE DE DÉCEPTION

Le prochain CSA RPN présentera le projet de décret relatif à la création des fonctions d'assistants d'enquête ainsi que l'organisation de la formation.



Extension aux policiers adjoints Exclusion des techniques et adjoints administratifs PN

Si l'extension aux policiers adjoints est une opportunité intéressante pour les agents, nous regrettons que nos personnels catégorie C soient exclus du dispositif et nous nous interrogeons sur les possibles réorganisations de service que cela peut occasionner...

UN MANQUE D'AMBITION SUBI

Rappelons que la force de notre proposition initiale de Greffier de Police était basée sur l'expérience forte des agents, bien souvent fidélisés dans les structures, et qui apporte une véritable plus-value aux enquêteurs. **Si la DGPN et le ministère de l'Intérieur ont saisi et se sont appropriés ces enjeux, la méconnaissance du potentiel de nos agents par l'Assemblée Nationale, la chancellerie et le Conseil d'État contrecarrent les ambitions de ce projet.**

UNE ABSENCE DE VALORISATION

À ce jour aucune indemnisation n'est associée à l'exercice de ces fonctions, ni même de perspectives d'évolution de carrière à court terme. Nous avons rappelé que sans **reprise par la police nationale de la gouvernance de ses PATS**, il sera difficile de **s'assurer d'un éventuel impact positif pour l'avancement des agents, gage d'intérêt pour la mission !**

Nous serons vigilants sur ce point !



**LA PREMIERE PIERRE
D'UN ÉDIFICE QUI DEVRA ÉVOLUER !**